

Recherches sociographiques



René JETTÉ, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec. Des origines à 1730*

André LaRose

Volume 26, Number 1-2, 1985

Situation de la recherche sur le « Canada français », 1962-1984 I

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056154ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056154ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

LaRose, A. (1985). Review of [René JETTÉ, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec. Des origines à 1730*]. *Recherches sociographiques*, 26(1-2), 286–288. <https://doi.org/10.7202/056154ar>

XVIII^e et XIX^e siècles. Nous regrettons toutefois qu'il ait adopté une approche chronologique plutôt que structurale pour traiter son sujet. Il aurait pu de cette façon éviter certaines répétitions et, peut-être, aller plus en profondeur dans l'analyse des attitudes et des comportements des Canadiens face aux diverses techniques de chauffage. Tout de même, malgré quelques lacunes mineures dans le plan et la méthode, cette étude minutieuse et rigoureuse constitue un apport neuf et précieux à notre histoire des techniques, ainsi qu'à celle du processus d'adaptation de l'Homme à l'hiver canadien.

André LACHANCE

*Département d'histoire,
Université de Sherbrooke.*

René JETTÉ (avec la collaboration du Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal), *Dictionnaire généalogique des familles du Québec. Des origines à 1730*, préface de Hubert Charbonneau, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, xxviii+1176p.

Chercheur passionné et travailleur infatigable, René Jetté nous livre ici son *magnum opus* : un dictionnaire de douze cents pages dans lequel il a reconstitué les quelque 16 400 familles ayant vécu au Québec depuis les débuts de la colonisation au XVII^e siècle jusqu'au 31 décembre 1730. Déjà connu des milieux généalogiques par la publication d'une bonne douzaine de répertoires de mariages des régions de Saint-Hyacinthe et de Cowansville, l'auteur a mené son projet à terme dans les heures de loisirs que lui laissaient l'enseignement de l'histoire dans un cégep et la préparation d'un doctorat en démographie.

Le *Dictionnaire généalogique des familles du Québec* repose avant tout sur l'exploitation systématique des registres paroissiaux anciens, qui comptent, pour la période étudiée, plus de cent mille actes de baptême, mariage et sépulture concernant environ soixante-quinze mille individus. D'autres sources, manuscrites et imprimées, ont aussi été utilisées de façon complémentaire : les recensements nominatifs, les contrats de mariage, les listes de confirmés, le registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec, de même qu'une quantité de travaux relatifs aux notables de la colonie. Comme l'auteur a soigneusement indiqué ses sources et l'usage qu'il en a fait (pp. xiii-xxiv), l'utilisateur du *Dictionnaire* saura de façon précise sur quoi repose ce précieux ouvrage de référence. Signalons ici que Jetté n'a eu à dépouiller lui-même qu'une toute petite partie de l'abondante matière première qu'il a exploitée, puisque le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal a mis à sa disposition les résultats de ses propres dépouillements, tant sous forme de fiches manuscrites que d'imprimés d'ordinateur. Sans cette précieuse collaboration, l'ouvrage n'aurait sans doute pas vu le jour, du moins pas encore.

L'objectif de René Jetté, dans son *Dictionnaire*, est de suivre de la naissance jusqu'à la mort l'ensemble des individus ayant peuplé la vallée du Saint-Laurent depuis les débuts du XVII^e siècle jusqu'à 1730, en les rattachant à la famille dont ils sont issus et à celle qu'ils ont fondée, le cas échéant. Si les Amérindiens sont exclus de cet ouvrage de référence, les Blancs eux s'y trouvent tous, en principe, pour peu qu'ils aient été mentionnés quelque part dans la masse de documents mis à profit. L'auteur en effet ne sélectionne pas les individus suivant tel ou tel critère : il les intègre tous, depuis l'enfant anonyme mort à sa naissance jusqu'au vieillard laissant derrière lui une abondante progéniture. Ce sont donc des descendance complètes qu'il présente. Les personnes qui n'ont pas

eu d'enfants n'ont pas été laissées de côté; les immigrants restés célibataires ont eux aussi droit à une notice. On trouve même en appendice une liste des individus qui n'ont pu être identifiés (pp. 1139-1147). Tout au long de l'ouvrage, les notices sont classées par ordre alphabétique; la « clé du Dictionnaire » (pp. xxv-xxviii) permet du reste de s'y retrouver aisément. Le *Dictionnaire généalogique des familles du Québec* comporte également deux index : le premier, pour les noms des femmes dont les parents ne font pas l'objet d'une entrée distincte (pp. 1149-1161); le second, pour les surnoms et variantes orthographiques principales (pp. 1163-1176). L'auteur arrête son observation à la fin de 1730; il a toutefois omis de nous dire pourquoi il a choisi cette date. Comme il n'y a rien, à première vue, dans l'histoire de la population du Québec qui fasse de 1730 une date charnière, sans doute faut-il y voir l'effet de considérations pratiques : état d'avancement des dépouillements au moment de la préparation du dictionnaire; taille croissante de la population avec le temps, ce qui accroît forcément la tâche du généalogiste; désir, enfin, de diffuser sans plus attendre le fruit de plusieurs années de labeur.

En reconstituant la généalogie des familles du Québec des origines à 1730, René Jetté s'est attaqué — avec succès — à une tâche restée jusque-là en plan: la revision systématique du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* de Cyprien Tanguay. Ouvrage en sept volumes parus entre 1871 et 1890, le *Dictionnaire Tanguay* est le fondement de la généalogie au Québec. C'est l'œuvre d'un pionnier qui a travaillé, dans des conditions difficiles, à établir la généalogie de tout un peuple, depuis les débuts de la colonie jusque vers le milieu du XVIII^e siècle, parfois même au-delà. « Œuvre aussi estimable que monumentale », pour reprendre les mots de Jetté (p. ix), le *Dictionnaire Tanguay* n'a jamais cessé d'être consulté depuis sa publication. Pourtant, l'œuvre méritait d'être reprise intégralement : des actes, voire même des registres entiers ont été négligés par l'auteur, qui s'est en outre trompé ici et là dans ses filiations. Qui plus est, Tanguay n'a pas donné d'indications suffisantes sur ses sources ni sur ses procédés, ce qui ne permet pas d'évaluer de façon précise la sûreté de son travail. René Jetté a donc relevé le défi jusqu'à 1730, corrigeant et complétant abondamment son illustre prédécesseur.

La démarche de Jetté procède du même esprit que celle de Tanguay. À un siècle d'intervalle, les deux généalogistes se sont penchés sur la même population, travaillant essentiellement à partir des registres paroissiaux et organisant tous deux leur matière par famille agnatique. Jetté a cependant pu produire une œuvre de qualité supérieure à celle du père de la généalogie québécoise, car il s'est montré encore plus rigoureux que lui, plus systématique dans sa collecte de données et plus précis dans la rédaction de ses notices : les dates et les lieux, en particulier, y sont mieux traités. À cela s'ajoute le fait que Jetté avait plus d'expérience que Tanguay lorsqu'il s'est mis à la tâche et qu'il bénéficiait au surplus des acquis de cent ans de recherches. Plus parfaite que celle de Tanguay, l'œuvre de Jetté n'en reste pas moins perfectible. Aussi serait-il souhaitable que l'auteur publie, en temps utile, une liste de corrections à son ouvrage.

Le *Dictionnaire généalogique des familles du Québec* n'est certes pas à la portée de toutes les bourses : il se vend deux cents dollars. Néanmoins, il s'en est écoulé plus de huit cents exemplaires en moins de deux ans, ce qui témoigne d'un intérêt certain pour nos ancêtres. L'ouvrage est déjà fort utilisé, si l'on en juge par les exemplaires de certaines bibliothèques publiques, dont la reliure, hélas, montre des signes de faiblesse, malgré une apparence luxueuse. Le *Dictionnaire Jetté*, notons-le, n'est pas destiné uniquement aux généalogistes mais à tous ceux qui, pour une raison ou une autre, s'intéressent aux gens qui ont peuplé la Nouvelle-France. L'analyse des destinées individuelles qui y sont consignées pourrait d'ailleurs servir à des études sur la mobilité, l'endogamie, les comportements différentiels, la vie familiale, bref, à toute une série de prises de vues susceptibles de renouveler l'image que nous nous faisons de la Nouvelle-France.

L'ouvrage appelle une suite ; le Programme de recherche en démographie historique nous la promet. Les progrès techniques en démographie historique ont fait de l'ordinateur un bon généalogiste ; on en attend la démonstration. La prochaine fois, en effet, c'est l'ordinateur qui reconstituera les familles, là où les grands nombres ont de quoi faire hésiter même le généalogiste le

plus entreprenant. Pour la période allant des origines à 1730, plus nécessaire de recourir au *Dictionnaire Tanguay*, cependant : René Jetté nous a donné une œuvre magistrale, appelée à durer.

André LA ROSE

*Département d'histoire,
Université d'Ottawa.*

Jean-Claude DUBÉ, *Les Intendants de la Nouvelle-France*, Montréal, Fides, 1984, 327p.

Voici une étude de treize familles, celles des quinze intendants nommés à Québec à partir de 1663. L'intendance n'y entre qu'en marge du sujet. La vie de la Nouvelle-France, si abondante dans la première étude de l'auteur sur l'intendant Dupuy (Fides, 1969), est ici absente. Ce sont les hommes et leur parenté, leurs aïeux et descendants, les familles alliées, qui font le fort de l'ouvrage. Le tout se tient par les généalogies des intendants. L'auteur en présente le résumé dans les soixante pages d'un appendice. C'est à partir de ces généalogies qu'il a construit ses huit chapitres.

Le lecteur n'appréciera guère toute l'importance de ce travail à moins de connaître le rôle social et politique de la famille sous l'Ancien Régime. Pendant deux siècles, les Bourbon engageaient et protégeaient quelques grandes familles clientes, qui protégeaient à leur tour d'autres familles, et ainsi de suite jusqu'aux derniers domestiques. De cette façon, les Bourbon filaient autour d'eux un grand cocon social et politique. C'est ce qu'on appelle la monarchie française, et elle s'étendait à la Nouvelle-France. Elle tomba en France *circa* 1789, parce que Louis XVI et ses ministres filaient fort mal, ayant perdu le fil ; en Nouvelle-France, elle était déjà tombée *circa* 1759 pour faire place au cocon britannique.

Les travaux généalogiques de Jean-Claude Dubé s'avèrent d'une minutie et d'un raffinement dignes d'un bénédictin. Il remonte parfois jusqu'au Moyen Âge. Il cherche partout, sans se lasser. Il distingue patiemment tous les cousins et les frères du même prénom, tous les Jean Talon, par exemple. Combien de mois a-t-il dû passer au Minutier central des notaires, à Paris, et dans la série Y des papiers du Châtelet ! C'est sans doute grâce au Conseil de recherches en science humaine du Canada qu'il a pu visiter une vingtaine d'archives départementales — sans épouser une employée de la S.N.C.F. pour avoir le tarif réduit, ce qu'a fait un autre chercheur de notre connaissance.

Par ses travaux minutieux, l'auteur a sondé les secrets de ses treize familles : « preuves » de noblesse falsifiées de Jacques de Meulles ; un bâtard de Robert avant son mariage en 1666 ; une bâtarde de la famille Duchesneau... L'inspecteur Maigret aurait beaucoup à apprendre du professeur Dubé, qui découvre, par exemple, les origines paysannes cachées des Hocquart, des Talon et des Chazel. Il est prudent d'avouer tout de suite ses origines paysannes (et je le fais d'emblée) avant que Dubé ne les retrouve ! Chemin faisant, il retrouve aussi tout un côté personnel de son monde : un Dupuy qui emmenait son orgue portatif à Québec et « qui fabriquait plusieurs modèles d'engins divers, des pompes, entre autres » (p. 218) ; un Talon qui « échangeait des épigrammes et madrigaux avec la supérieure de l'Hôtel-Dieu » (p. 208) ; un Boutroue qui échangeait des livres avec son ami, le pasteur protestant Samuel Bochart, cousin de l'intendant Bochart de Champigny ; un Raudot riche de 804 serviettes, 133 nappes, 98 draps de domestiques...

Qu'a-t-il trouvé de plus général ? La plupart de nos intendants sont des clients, voire des parents, des Colbert ou des Phélypeaux, qui donnaient tant de ministres et de magistrats à Louis XIV